

licatesse, pour ne réveiller aucunes querelles, et n'exciter aucuns ressentimens; en me bornant donc au fait principal, j'y ai ajouté des développemens épisodiques, des personnages étrangers, et je me suis livré avec sécurité à tous les élans de l'imagination qu'un zèle pur animait, et que dirigeait la prudence.

Cependant, malgré toutes ces précautions dont je m'applaudis, et qu'à ma place, bien des gens de lettres ne se fussent pas donné la peine de prendre; j'apprends que dans l'instant même où j'écris cette préface, des personnes que je n'ai jamais vues et dont j'ignorais jusqu'à l'existence, font des démarches auprès des autorités supérieures pour arrêter les représentations de ma pièce; et qu'ils m'accusent dans les journaux de ne l'avoir mise au théâtre, que pour troubler leur repos et compromettre leur honneur.

Ces imputations sont trop mal fondées, pour que j'entreprenne de les combattre... Non, l'on ne parviendra jamais à faire croire que l'auteur de l'abbé de l'Épée, eut en composant son ouvrage, des intentions basses et perfides. Les nombreux spectateurs qui à chaque représentation de ma pièce, daignent m'honorer de leurs suffrages, en seront tous garans.

Que l'élève de l'abbé de l'Épée ait été reconnu comte de Solar, par sentence du Châtelet de Paris, le 8 juin 1781; que cette même sentence ait été infirmée en 1792, peu m'importe!... Il n'en est pas moins vrai que le grand homme que je célèbre, est parvenu à faire un homme intéressant d'un jeune sourd-muet de naissance (que j'appelle, moi, Jules d'Harancour); que